



L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires de Transition Evergreen n'a pas atteint le seuil permettant sa réalisation

- La société annoncera dans les prochains jours la mise en place et la sécurisation de financements complémentaires) pour poursuivre l'accompagnement de ses participations et financer son fonds de roulement ;
- Suspension du cours de Bourse maintenue jusqu'au 5 août 2021 (inclus) dans l'attente de la publication d'un communiqué de presse détaillant les financements prévus.

Paris – 30 juillet 2021

Transition Evergreen (FR0000035784 - EGR), le 1^{er} fonds d'investissement coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone, annonce la non-réalisation de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires d'un montant de 55,6 M€ annoncée le 28 juin 2021¹.

Résultats de l'augmentation de capital avec maintien du DPS

La souscription à l'augmentation de capital était ouverte du 2 juillet 2021 au 22 juillet 2021 inclus. Les demandes de souscription ont porté sur un nombre total de 10 590 264 actions nouvelles, au prix unitaire de 3 €, représentant 57,14% du nombre total d'actions nouvelles susceptibles d'être émises dans le cadre de l'augmentation de capital et un montant total de 31,8 M€. Elles étaient réparties comme suit : (i) 4 731 480 actions à titre irréductible, (ii) 748 312 actions à titre réductible et (iii) 5 110 472 actions à titre libre.

Les 31,8 M€ ainsi recueillis, dont 19,6 M€ d'intentions et d'engagements de souscription, n'ont pas permis la réalisation de l'augmentation de capital puisqu'ils représentent moins de 75% de son montant initial, mais témoignent de l'intérêt manifesté par de nombreux investisseurs pour le projet porté par Transition Evergreen.

Les ordres de souscription des actions offertes dans le cadre de l'opération sont caducs et les fonds déjà versés à l'appui des souscriptions seront restitués sans intérêt ni compensation à compter du 30 juillet 2021. Les achats et ventes de droits préférentiels de souscriptions sur le marché et hors marché sont définitifs.

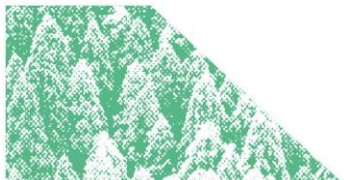
Prochaines étapes

L'objectif de cette première levée de fonds était de financer le développement de Transition Evergreen et celui de ses participations ainsi que son fonds de roulement, dont le montant net nécessaire à la poursuite de ses activités jusqu'au 30 juin 2022 est estimé à 32 M€.

Dans ce cadre, Transition Evergreen, qui continue à bénéficier du soutien de ses actionnaires historiques, travaille actuellement à la mise en place de sources de financements complémentaires pour poursuivre l'accompagnement de ses participations et financer son fonds de roulement.

Transition Evergreen projette ainsi de réaliser dans les prochains jours une augmentation de capital par placement privé en France auprès d'un cercle restreint d'investisseurs qui comprendra Financière Evergreen, société contrôlant Aqua Asset Management. Cette opération sera décidée sur le fondement de la 12^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2021 et ne donnera pas

¹ Prospectus approuvé par l'AMF le 25 juin 2021 sous le numéro 21-258 et communiqué en date du 28 juin 2021.





lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF conformément à l'article 211-3 du règlement général de l'AMF. Elle fera l'objet d'un communiqué de presse détaillant ses modalités.

Dans ce cadre, Financière Evergreen s'engagera également à mettre à disposition de Transition Evergreen, en une ou plusieurs fois, une avance en compte courant d'un montant principal maximum de 12 M€, portant intérêt au taux maximum de 1,2% par an et remboursable le 31 juillet 2022. Ces deux nouvelles sources de financement permettront en particulier à Transition Evergreen de finaliser l'investissement dans Safra, acteur majeur français des bus à hydrogène et de la mobilité décarbonée.

Les participations elles-mêmes progressent sur la mise en place des sources de financement complémentaires projetées : 9 M€ pour Everwood par voies d'émission d'obligations remboursables en actions pour un montant de 5,7 M€ (opération réalisée) et d'augmentations de capital à hauteur de 3,4 M€ (opérations dont la réalisation est prévue à hauteur de 1,9 M€ en septembre 2021 et 1,5 M€ en décembre 2021), ainsi que 7,6 M€ pour Everwatt par émissions d'obligations simples pour un montant de 5,7 M€ (opérations dont la réalisation est prévue à hauteur de 3,8 M€ en septembre 2021 et 1,9 M€ en avril 2022) et augmentation de capital à hauteur de 1,9 M€ (opération réalisée).

Suspension du cours de Bourse

A la demande de Transition Evergreen, le cours de Bourse a été suspendu depuis le 27 juillet 2021 au matin dans l'attente de la diffusion du présent communiqué de presse relatif aux résultats de l'augmentation de capital avec maintien du DPS et d'un second communiqué de presse relatif à l'opération de placement privé. La reprise de cotation est prévue le vendredi 6 août 2021.

Les informations règlementées et l'ensemble des communiqués de presse de la société peuvent être consultés sur le site Internet de la société (www.transition-evergreen.com).

Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risque décrits au chapitre 3 « Facteurs de risque liés à la Société et son activité » de la première partie du prospectus de fusion approuvé par l'AMF le 28 mai 2021 sous le numéro 21-190, en particulier le risque de liquidité, et au chapitre 2 « Facteurs de risque » de la deuxième partie du prospectus relatif à l'augmentation de capital avec maintien du DPS approuvé par l'AMF le 25 juin 2021 sous le numéro 21-258.

Des exemplaires desdits prospectus sont disponibles sans frais au siège social de Transition Evergreen (6, Square de l'Opéra-Louis Jovet - 75009 Paris) ainsi qu'en version électronique sur le site de Transition Evergreen (www.transition-evergreen.com) et celui de l'AMF (www.amf-france.org).

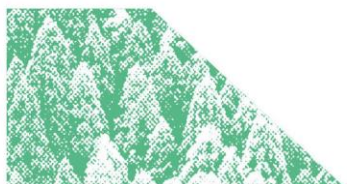
Le DIC PRIIPS et les statuts de Transition Evergreen sont également disponibles sans frais au siège social de Transition Evergreen (6, Square de l'Opéra-Louis Jovet - 75009 Paris) ainsi qu'en version électronique sur le site de Transition Evergreen (www.transition-evergreen.com).

A propos de Transition Evergreen

Transition Evergreen, est le 1^{er} fonds d'investissement coté en France dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone.

Transition Evergreen, avec l'expertise de sa société de gestion Aqua Asset Management, entend apporter une réponse concrète aux enjeux de construction d'un monde décarboné en investissant dans des sociétés françaises non cotées. Véritable accélérateur d'une croissance verte, Transition Evergreen a pour objectif de financer des PME françaises, porteuses de croissance et qui font de la transition écologique le vecteur de leur développement.

Transition Evergreen a pour objectif d'investir dans des participations détenues à la suite de la fusion entre Evergreen SA et Evergreen SAS : le biogaz (Evergaz) à travers la valorisation des déchets organiques, l'efficacité énergétique (Everwatt) au service de la neutralité carbone des territoires, et le bois (Everwood) pour l'exploitation-gestion des forêts et la production de crédits carbone.





Transition Evergreen finalise actuellement un premier investissement dans le secteur de l'hydrogène à travers une prise de participation dans la société Safra², acteur français du marché des bus à hydrogène et de la mobilité décarbonée avec 17 bus livrés sur un total de 25 bus livrés en France à ce jour.

Transition Evergreen est coté sur Euronext Paris, compartiment C (ISIN FR0000035784).

Plus d'informations sur www.transition-evergreen.com.

Contacts

Transition Evergreen	Relations Investisseurs	Relations presse
Laura RIBEIRO T : +33 (1) 89.16.61.09 RI@transition-evergreen.com	ACTUS finance & communication Anne-Pauline PETUREAUX T : +33 (1) 53 67 36 72 apetureauux@actus.fr	ACTUS finance & communication Manon Clairet T : +33 (1) 53 67 36 73 mclairret@actus.fr

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura pas de vente d'actions dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer et de respecter ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Ce communiqué ne peut être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, en Australie ou au Japon.

² Il s'agit d'un investissement qui n'a pas été réalisé et qui n'est que potentiel. Toute décision d'investissement doit être fondée sur la composition actuelle du portefeuille de Transition Evergreen.

